

24ème Assemblée annuelle de la Société des Administrateurs et fonctionnaires des Communes Neuchâteloises à Cressier, Château, le 20 mai 1950.
à 10 heures.

Présidence: Monsieur W. Juillard, Président

L'assemblée administrative est précédée d'une visite de l'Hospice de Cressier qui fait grande impression sur l'assistance. Grâce au labeur des Soeurs, aux dispositions des pièces de l'établissement et des installations modernes, nous avons la conviction que les pensionnaires vivent heureux dans cette retraite. Cette visite est suivie d'une collation aimablement offerte par le Conseil Communal de Cressier. Prise du Château, visite des bureaux où une charmante sténo-dactylo a le don d'accaparer certains administrateurs qui sont en extase devant les... bordereaux d'impôt qu'aligne cette ravissante demoiselle.

Le président déclare ouverte la 24ème assemblée générale et remercie les membres d'être venus nombreux à cette séance. Il souhaite une chaleureuse et cordiale bienvenue à Mr. Pierre Court, Chancelier de l'Etat, salue les présences de MM. René Tschantz, Walther Christen Tona Garnier, tous le Contrôle des communes, des délégués du Conseil Communal de Cressier, MM. Berger et Rudin. Sont excusés : M. le Conseiller d'Etat Camille Brandt, chef du Département de l'Intérieur. MM. les membres d'honneur Paul Rognon et ~~Antoine Borel~~ *Claude Reverend* MM. les membres honoraires Théodore Becker et Louis Derron. M. le Secrétaire Eugène Favre, absent pour cause de maladie, ainsi que 11 membres actifs.

ORDRE DU JOUR

1. L'appel nominal fait constater la présence de 34 membres.
2. Le procès verbal de la séance du 28 mai 1949 à Dombresson est lu et adopté sans modification et avec remerciements à son auteur.
3. Rapports Le rapport présenté par le président relève spécialement le travail énorme qu'ont dû accomplir certains collègues en élaborant de nouvelles tabelles d'impôt avec taux progressifs qui donnent satisfaction tant aux Autorités exécutives, législatives qu'aux contribuables, personne physiques et morales. Du rapport du caissier Mr. Auguste Maeder, nous constatons avec plaisir qu'aucune cotisation n'est restée en souffrance, et que l'avoir de la Société se monte à ce jour à Fr. 1.693.43 soit une augmentation de fortune de Fr. 89.15. Les vérificateurs ayant reconnu les comptes exacts, demandent à l'assemblée d'en donner pleine et entière décharge à notre caissier. Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité.
4. Admissions L'assemblée ratifie les admissions de Jean Pierre Dick, Auvernier et Jean Louis Amez-Droz, *Savagnin*. Le président leur souhaite une cordiale bienvenue au sein de notre société. Démission Une seule démission est enregistrée soit celle de Jules Auguste Girard de Savagnier.
5. La Cotisation reste fixée à Fr. 7.--
6. Fixation du lieu de l'assemblée de 1951. Notre dévoué caissier serait heureux de nous accueillir une fois à Noiraigue. Il est fait droit à son voeu.
7. Nomination des vérificateurs de comptes. Les mêmes ont l'honneur de pouvoir continuer ces expertises. Ce sont MM. Zaugg et Berger.
8. Divers. Une discussion intervient au sujet d'une circulaire émanant du Contrôle des Communes concernant le relevé des montants imposables des personnes physiques. Il est demandé que les caissiers ne soient pas tenus de défalquer les montants des revenus et du produit du travail. Cette question est remise au Comité qui s'approchera du Contrôle des Communes et du Département des finances pour tâcher d'arriver à une solution donnant satisfaction aux interpellateurs.

L'assemblée est suivie d'une causerie très captivante de Mr. Pierre Court sur son stage en Russie. Son exposé, accompagné de pièces à conviction, enchante toute l'assemblée. Le président remercie le conférencier et lève la séance à 12h.15.

Un excellent repas est servi à l'hôtel de la Croix Blanche. Le dynamique Chancelier trouve les mots nécessaires pour dérider les plus moroses.

Puis c'est la promenade en car à Chasseral d'où l'on jouit d'un panorama toujours saisissant. Retour à Cressier où l'on se sépare joyeux de ces heures de détente.

Le Président pour Le Secrétaire

Président

Secrétaire